

Concours n°: 20223 – SAM 4455

Date : 27 septembre 2022

<p>TITRE</p>	<p>CHARGÉE, CHARGÉ D'ENCADREMENT SÉMINAIRE DE CAS CLINIQUE II</p> <p>Le Département Sciences humaines, Lettres et Communication de l'Université TÉLUQ, établissement d'enseignement universitaire à distance, cherche à pourvoir à un ou des postes de personnes chargées d'encadrement.</p>
<p>SECTEUR DISCIPLINAIRE</p>	<p>Psychologie</p>
<p>SOMMAIRE DE LA FONCTION</p>	<p>Le cours a comme but d'acquérir les connaissances de base sur les troubles de la personnalité et leur approche cognitive. Apprendre à identifier les troubles de la personnalité et à formuler une hypothèse cognitive sur leur apparition. Communiquer par écrit une formulation de cas.</p> <p>À titre de chargé d'encadrement, vous agissez sous l'autorité du professeur responsable du cours avec lequel vous collaborez pour assurer l'encadrement des étudiants de ce cours de deuxième cycle.</p> <p>À cette fin, vous effectuez les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider l'étudiant à comprendre les objectifs du cours, l'articulation des contenus, la démarche pédagogique et les modalités d'évaluation ; - Conseiller l'étudiant afin de l'aider dans sa démarche d'apprentissage ; - Clarifier les parties de la matière et les différents concepts avec lesquels les étudiants éprouvent des difficultés particulières ; - Corriger, noter et commenter les travaux et les examens des étudiants qui servent à l'évaluation des apprentissages selon les barèmes établis ; - Fournir une rétroaction écrite sur les travaux notés, sur les activités réalisées par les étudiants afin de les soutenir dans leur processus d'apprentissage de façon à atteindre les objectifs visés par le cours ; - Animer ou participer activement aux forums de discussion, aux ateliers, conférences téléphoniques ou télématiques, afin d'enrichir les échanges et de plus, si vous effectuez l'animation, favoriser la participation étudiante ; - Signaler et documenter tous les cas présumés de plagiat et de fraude ; - En collaboration avec le professeur responsable, travailler dans une perspective d'amélioration continue du cours.
<p>FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de deuxième cycle en psychologie ou dans une autre discipline des sciences humaines; - Posséder une formation en thérapie cognitive.
<p>EXPÉRIENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Posséder une expérience pratique d'intervention auprès des personnes souffrant de troubles de personnalité ; - En intervention auprès des étudiants adultes ; - En enseignement à distance.
<p>AUTRES EXIGENCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être familier avec les environnements d'apprentissage en ligne; - Maîtrise du français écrit et de la rétroaction écrite constructive;

	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion à la philosophie et à la démarche pédagogique du cours; - Communication empathique et attitude de respect à l'endroit des étudiants; - Posséder les équipements, le branchement à Internet haute vitesse et les connaissances nécessaires pour assurer un encadrement en ligne et pour les échanges par courriel avec les étudiants et le personnel de la TÉLUQ; - Région: résidence dans la zone d'appel local avec Montréal ou Québec (pour les nouvelles personnes chargées d'encadrement).
TRAITEMENT	Entre 48,79 \$ et 54,78 \$ de l'heure selon votre niveau de scolarité et selon les heures d'encadrement prévues dans le cours.
LIEU DE TRAVAIL	Québec ou Montréal.
ENTRÉE EN FONCTION	Le plus tôt possible.
	<p>Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, sous forme électronique au plus tard le mardi 11 octobre 2022, à :</p> <p>Service des ressources académiques Concours 20223 – SAM 4455 Université TÉLUQ Courriel : candidature.sra@teluq.ca</p>

L'Université TÉLUQ souscrit aux programmes d'accès à l'égalité et l'équité en matière d'emploi et valorise la diversité et l'inclusion au sein de sa communauté. De ce fait, elle invite toutes les personnes qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiennes, Canadiens ainsi qu'aux résidentes, résidents permanents.